

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ESSAIMONS LES SOLUTIONS !



CONSTRUCTION D'UNE MAISON ECOCITOYENNE

Retour d'expérience
sur la commune
de Chartres-de-Bretagne





BÂTIR UN LIEU EXEMPLAIRE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DES INITIATIVES CITOYENNES

Avec plus de 80 associations et collectifs, Chartres-de-Bretagne bénéficie d'une vie citoyenne dynamique. Souhaitant développer l'offre existante, son accompagnement des collectifs et intensifier son implication environnementale, la commune a lancé la construction de sa Maison Éco-citoyenne à la suite de la consultation des chartrains.

Pensé comme un **lieu ressource dédié à la transition écologique et à l'économie circulaire** en encourageant la mutualisation, le réemploi ou encore la réparation d'objets, cette maison a également vocation à être un **lieu de vie sociale, de convivialité, d'échanges de pratiques et de savoir-faire entre habitant-es.**

Sur un tel projet, il est impératif que la forme s'accorde avec le fond : le bâtiment a été conçu avec des performances énergétiques poussées, des matériaux bas carbone et une attention particulière portée au confort des futurs usagers ! **L'ALEC a été aux côtés de la commune pour l'aider à intégrer ces enjeux dès la phase de conception !**

LES ÉTAPES CLÉS

- **A partir d'avril 2023 :**
 - Phase de conception du bâtiment, accompagnement de l'ALEC sur le volet technique et économique (performance énergétique, enjeux environnementaux, récupération d'eau de pluie, recherche de financement...)
 - Début de la concertation et d'actions de sensibilisation auprès des habitant-es, avec implication forte de l'ALEC
 - Lancement d'actions citoyennes en préfiguration (repair café, Lab, objethèque, cabane à dons...)
- **Janvier 2024 :** Avant-projet définitif
- **Juin 2024 :** Dépôt du permis de construire
- **Juin 2025 à début 2026 :** Chantier
- **Premier semestre 2026 :** Ouverture de la Maison Éco-citoyenne



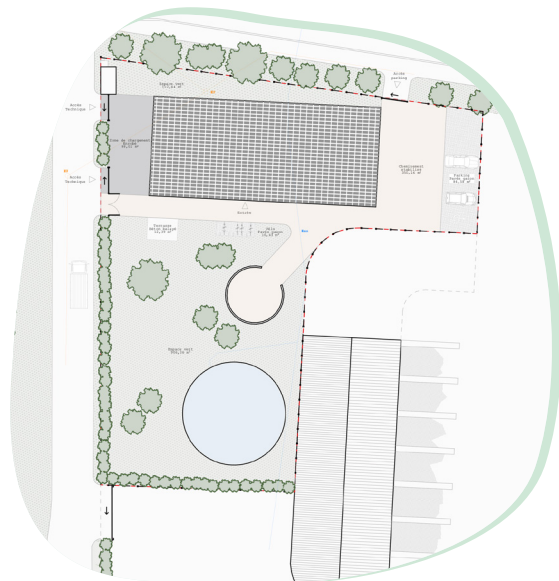
FINANCEMENTS ET COÛTS

Budget prévisionnel du projet d'un montant de 1 053 641 €, incluant :

- 326 971 € de co-financement, dont
 - 126 971 € de fonds de concours de Rennes métropole
 - 200 000 € de dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
- 726 670 € sur fonds propres de la Commune

LES CHOIX RÉALISÉS POUR CRÉER UN LIEU DURABLE ET PERFORMANT

- Isolation de la toiture et des murs en fibre et laine de bois
- Gestion du confort d'été et des risques de surchauffes estivales avec un débord de toiture maîtrisé
- Toiture conçue pour faciliter une future installation solaire (PV ready)
- Revêtements muraux en bois (contreplaqué)
- Ventilation double flux
- Chauffage et eau chaude sanitaire assurés par une PAC air/eau
- Installation de récupération d'eau de pluie, avec usages intérieurs (toilettes et lavage du sol) via une cuve de 6,5 m³
- Conception évolutive pour anticiper les usages et besoins futurs
- Implantation à proximité du centre technique municipal et de l'Escale verte, installation communale de tri et de transit des déchets.
- Réhabilitation d'un ancien silo en annexe de 50 m²
- Renaturation de la parcelle de 2 000 m²



« Les animations de l'ALEC ont favorisé l'inscription du projet dans le paysage chartrain : la sensibilisation des habitants sur l'empreinte carbone et les écogestes a permis de parler du projet, et d'appuyer la concertation citoyenne.

L'éclairage de l'ALEC sur le volet technique a été perçu comme une forme d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le volet environnemental.

L'ALEC a permis à l'équipe municipale d'analyser les propositions du maître d'œuvre pour aller vers un projet plus vertueux ; pour aller plus loin, l'idéal aurait même été une intervention en amont de la rédaction du cahier des charges.

AURÉLIE FILOCHE
DIRECTRICE DU PÔLE CITOYENNETÉ,
VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION



À noter : l'image en couverture est une maquette réalisée au début de la conception. L'implantation a évolué depuis, notamment pour assurer une meilleure orientation de la toiture.



DES VILLES RÉSILIENTES : ESSAYONS LES SOLUTIONS !



Réduire nos vulnérabilités face aux conséquences si variées du changement climatique nécessite dès aujourd'hui la mise en place de pratiques d'adaptation. Avec le soutien de la Région Bretagne et de l'ADEME, l'ALEC répond à cet impératif en **expérimentant l'accompagnement d'opérations d'aménagement sur le territoire de Rennes Métropole.**

Cette initiative mobilise l'expertise locale et implique l'ensemble des parties prenantes.

Trois autres communes bénéficient d'un accompagnement, pris en charge dans le cadre de cet appel à projets :

- Chavagne – Végétalisation de la cour de l'école élémentaire
- Bruz – Aménagement paysager de la plaine de Yann-Fañch Kemener
- Laillé - Végétalisation de deux cours d'école (maternelle et élémentaire)

LES OBJECTIFS DU PROJET :

1) METTRE EN RÉSEAU, PARTAGER, OUTILLER UNE COMMUNAUTÉ

Mettre en lumière les compétences, les projets et les ressources d'acteurs partenaires, en tirant profit des expériences inspirantes disponibles.

2) EXPÉRIMENTER DES SOLUTIONS D'ADAPTATION CONCERTÉES

Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre d'opérations d'aménagement basées sur des solutions d'adaptation fondées sur la nature.

POUR EN SAVOIR ENCORE PLUS :



Nathalie Gibot

02 56 85 66 31

nathalie.gibot@alec-rennes.org



Retrouvez nos projets et accompagnement sur l'adaptation au changement climatique :

www.alec-rennes.org/usager/collectivites/adaptation-au-changement-climatique



Énergie et climat : agir ensemble pour mieux vivre aujourd'hui et demain !